



---

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 30 mai 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Nicole Labbé, et Mme Lysianne Touchette Mme Salha Saida.

Sont absents : Mme Josée Kucharski.

---

**1. Constatation du quorum**

- Le quorum est respecté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Monsieur Clayden PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et madame Labbé SECONDE la proposition.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 avril 2022**

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que modifié et madame Labbé SECONDE.

**4. Suivi des dossiers statutaires**

**4.1 Secrétariat : arrimage de la boîte courriel et du téléphone, suivi des messages.**

- L'arrimage des fonctions de la boîte courriel entre les différents appareils est à aborder avec madame Noël.
- Madame Touchette annonce son départ du poste de secrétaire au sein du comité exécutif.
- L'arrimage avec madame Bourbonnière pour effectuer une publicité pour l'affichage du poste est discuté.

**4.2 Vice-présidence : suivi du concours de texte pour jeunes professionnels.**

- Planification du nouveau concours d'écriture dont le lancement est prévu en septembre.
- Puisque le dernier numéro de filigrane n'est pas encore sorti, les articles ne sont pas encore disponibles.
- Un membre anglophone a offert 3 revues de psychanalyse à l'APPQ. Il est discuté de classer les revues dans la bibliothèque dans le local. Les gens pourraient en être informé sur le site internet. L'utilisation d'un cahier mis à la disposition des gens dans lequel ils inscriraient leurs informations lors de l'emprunt d'un document est abordé.

**4.3 Médias sociaux : discussion sur la formulation inclusive dans les communications à l'APPQ.**

- Ce point est reporté.
- Madame Bourbonnière partage sur les échéanciers prochain concernant les prochaines publicités à partager.

**4.4 Séminaire : ébauche de la programmation 2022-2023.**

- 4 séminaires sont présentement confirmés pour l'an prochain et il y a possibilité d'un autre pour remplacer celui portant sur le couple et la famille.



#### **4.5 Journées cliniques : ébauche de la programmation 2022-2023.**

- Un questionnement est évoqué quant au nombre de participants à viser pour maintenir la rentabilité. La possibilité d'augmenter le nombre de participants est discutée. L'enregistrement des journées cliniques est abordé comme avenue possible pour augmenter les revenus. Concernant cet aspect, la question du respect de la confidentialité des cas est avancée. La revue Filigrane a déjà mis en place cette formule. Les aspects relatifs à la confidentialité devraient être présentés dans l'entente de la journée clinique.
- La possibilité d'instaurer un frais pour les membres du comité exécutif est avancée.

#### **4.6 Samedi de la psychothérapie : ébauche de la programmation 2022-2023.**

- La dernière activité aura lieu en juin, soit le 14 et le 18 juin. Il s'agira d'une présentation offerte par madame Louise Roberge portant sur l'enfant et la famille.

#### **4.7 Soirée débat : ébauche de la programmation 2022-2023.**

- Les prochaines soirées auront lieu en octobre et en mars, Monsieur Cardinal sera présentateur.
- Une réflexion est effectuée quant à la rentabilité de cette activité.

#### **4.8 Comité d'admission : suivi des travaux en cours.**

- Le comité travail à établir et clarifier les critères pour devenir superviseur pour les membres et non membres. Un répertoire sera mis en place par après.

#### **4.9 Médiathèque et bibliothèque : don de revue psychanalytique.**

- Un don de revue psychanalytique a dernièrement été fait. La disposition des revues est discutée en lien avec les décisions à prendre concernant le renouvellement du local. Un mot de remerciement sera transmis au donateur.

### **5. Suivi de la trésorerie**

#### **5.1 État de la trésorerie au 30 mai 2022.**

- En date du 30 mai 2022 : le compte paypal est à 434,43\$, le compte opération est à 4359,78\$, le compte épargne est à 13 530,44\$. Le total s'élève à 18 324,65 \$.
- 10 597 \$ de dépenses sont à prévoir.
- Les taxes d'affaires s'élèvent à 3 378,34\$
- Concernant le retour de taxes, l'association doit percevoir des taxes sur les formations et donc extraire les taxes. Un montant de 5 628,30\$ est dû comme paiement des taxes. Les taxes sont incluses dans le prix des activités. Madame Noël n'est pas en mesure d'indiquer s'il est possible de mettre les taxes séparées du prix des activités.

#### **5.2 Viabilité financière de l'APPQ à court et moyen terme : situation très difficile : proposition de solutions.**

- Les rentrées d'argent ne sont pas suffisantes, un déficit de 15 000\$ est prévu. Les frais fixe affectent la perpétuité des activités.
- Présentation des états financiers réalisé par la comptable. Au 31 décembre, le chiffre d'affaires était de : 57 828\$ alors que les charges étaient de 60 429\$.
- En mai et juin, l'APPQ a continué d'avoir moins de revenu que l'an dernier. Cette année l'entrée d'argent nettement moins élevé que l'an dernier.



- 
- Une discussion concernant la situation actuelle est effectuée. Le contexte de pandémie a fait en sorte qu'un investissement important a été réalisé sur le matériel pour offrir des visioconférences. Les dépenses informatiques représentent un coût supplémentaire aux autres années. De plus, les frais de reconnaissance de l'OPQ pour les activités s'ajoutent également, les activités n'étaient pas reconnues. Certaines activités sont parfois déficitaires.
  - La rentabilité des activités est discutée. Il y aurait possibilité d'annuler l'activité advenant qu'après un délai établi, celle-ci est jugée non rentable. Un plancher de revenu acceptable pour chaque formation pourrait être établi. L'accréditation pourrait être reportée et conditionnelle à la rentabilité de l'activité. Dans d'autres associations ce sont les formateurs qui paient leur accréditation, le formateur a l'accréditation qu'il peut utiliser en redonnant sa formation ailleurs. Il faudrait ainsi établir un coût fixe minimum et aviser les formateurs que si le nombre de participant n'est pas suffisamment élevé une semaine avant l'activité, celle-ci est annulée.
  - Le local : le bail est bon jusqu'en juin 2023. Il est possible de le résilier à condition de trouver une autre personne. Un autre local plus petit est disponible dans la même bâtisse, celui-ci peut accueillir 15 personnes maximum. Actuellement le loyer est de 1350,96 \$ avec les taxes d'affaires inclus, le loyer sans les taxes sera augmenté à 1375\$.
  - L'utilité du local est discutée. Pendant la pandémie ce dernier n'a presque pas été utilisé. Il serait possible de louer une salle lorsque nous en avons besoin. Le local coûte cher pour l'utilisation qui en est faite. La question a été posée à Mme Pronovost. Celle-ci indiquait que dans les premières années, l'APPQ ne bénéficiait pas d'un local, ils utilisaient les locaux dans lesquels ils travaillaient. Il pouvait être difficile de trouver des locaux disponibles au moment désiré. La possibilité de sous-louer le local est abordée ou de louer avec quelqu'un d'autre. Le loyer du plus petit local disponible présentement est de 965\$ taxes incluses. La possibilité de louer des locaux à la pièce au Centre de psychologie Gouin est avancée. Il est convenu de commencer déjà à explorer la disponibilité des autres locaux puisque nous avons déjà notre planification d'activité, il faudra par après comparer les coûts.
  - L'augmentation du coût des formations pour les participants et du prix des cotisations est également une solution proposée.
  - Un questionnement est partagé quant à la rémunération des formateurs, soit si nous maintenons tout de même l'augmentation.
  - Une discussion est entamée autour de la question de l'augmentation des revenus. Est-ce que la publicité est suffisante? Comment pourrions-nous rejoindre davantage de personnes? Serait-ce possible de trouver d'autres partenaires pour effectuer des ententes de réciprocité? Madame Bourbonnière propose d'aller chercher de l'aide pour augmenter l'efficacité des communications.
  - Un revenu de base par rapport aux coûts va être à établir.
  - Concernant les journées cliniques, un questionnement est avancé quant à la pertinence de maintenir les 8 journées. Si tel n'est pas le cas, que faire avec les formateurs avec lesquels nous avons déjà un engagement de pris? Il est convenu d'aller de l'avant avec les journées prévues puis d'informer les formateurs en temps et lieu des délais que nous aurons établi quant à l'annulation de l'activité.
  - En résumé, il faut explorer les avenues concernant le local (sous location, les petits locaux de l'établissement, le Centre de psychologie Gouin et le Centre St-Pierre) pour ensuite prendre une décision à cet effet. Monsieur Cardinal effectuera



un retour au comité exécutif lors de la prochaine réunion. La décision finale serait prise lors de l'AGA.

**6. Varia.**

**6.1 . Ajout d'une nouvelle membre**

- Présentation d'une nouvelle membre en formation. Le comité d'admission la recommande au CE.
- Le comité exécutif entérine la recommandation du comité d'admission à l'effet d'admettre Serra Zennetti psychologue à titre de membre en formation au sein de l'APPQ. Monsieur Clayden propose l'admission de madame Zennetti, secondé par monsieur Cardinal.
- Deux autres personnes sont en instances d'évaluation par le comité d'admission.

**7. Date et heure de la prochaine séance**

- La prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2022 à 19h00.

**8. Clôture de la séance.**

La séance prend fin à 21h25.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette  
Secrétaire au comité exécutif